



**PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2020-2024.
COLLEGE LIGNE DES BAMBOUS.
Adopté par le conseil d'administration du 16 juin 2020.**

Tendre vers la réussite de tous en cultivant l'ambition dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire.

AXE 1 : Accompagner chaque élève dans les acquisitions des compétences et des connaissances qui lui sont nécessaires afin qu'il puisse progresser et se construire comme citoyen responsable.

A. Adapter les pratiques aux besoins et difficultés des élèves en s'appuyant sur une culture partagée de la différenciation pédagogique dans un ensemble hétérogène.

- Insister sur la maîtrise de la langue française.
- S'appuyer sur le numérique. (Volet numérique).
- Innover et expérimenter.
- Assurer la cohérence et la continuité des apprentissages au collège et dans le réseau d'éducation prioritaire.
- Concevoir des progressions pédagogiques communes.
- Adapter les dispositifs de soutien aux besoins des élèves.
- Accompagner plus particulièrement les élèves en difficulté.
- Mettre en place un protocole sur le travail personnel de l'élève et développer le dispositif devoirs faits.
- Mener des actions éducatives coordonnées pour que les comportements des élèves soient adaptés aux conditions nécessaires aux apprentissages et respectueux des règles du vivre ensemble.

Les indicateurs

- Taux de réussite au DNB et au CFG.
- LPC : taux de validation du socle, palier 3
- B2I : taux de validation.
- Taux de réussite à la certification A2.
- Taux de redoublement.
- Nombre de décrocheurs, décrochés.
- Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement éducatif.

➤ Nombre d'élèves bénéficiant d'un PPRE.

- Nombre de journées de formation sur : les acquisitions du socle, l'EIST, l'histoire des Arts...
- Nombre d'expérimentations article 34.

B. Développer collectivement les Parcours des élèves.

- Parcours Avenir (volet information orientation).
 - Eduquer à l'orientation dans le cadre de la liaison collège-lycée.
 - Lutter contre le décrochage scolaire.
 - Favoriser les parcours d'excellence.
 - Développer des projets européens et internationaux.
- Parcours d'éducation artistique et culturelle.
 - Développer des projets sportifs, artistiques et culturels. (volet culturel).
 - Développer les partenariats pour favoriser les parcours individualisés.
- Parcours citoyen.
 - Favoriser l'engagement citoyen et le sens des responsabilités.
 - Développer l'initiative et l'autonomie.
- Parcours santé (volet CESC).
 - Promouvoir l'éducation à la santé.
 - Prévenir les conduites à risque.
- Développer un média d'établissement.

Les indicateurs

- Taux de réussite au DNB et CFG.
- Taux de passage en seconde générale.
- Nombre de divisions bénéficiant d'un projet culturel et/ou international.
- Nombre de conventions avec associations et institutions sportives ou culturelles.
- Nombre de licenciés de l'association sportive.
- Nombre de jeunes officiels formés dans le collège.
- Nombre de signalement d'incidents.
- Nombre d'élèves concernés par les actions « police, justice, défense »
- Indicateurs vie scolaire : taux d'absentéisme, sanctions, retards, exclusions de cours, heures de cours manquées, commission de vie scolaire, conseils de discipline...
- Nombre d'élèves ayant bénéficié d'une sortie ou d'un voyage scolaire.
- Nombre de sorties ou voyages scolaires organisés.

AXE 2 : Favoriser les échanges et optimiser les moyens.

A. Développer l'esprit d'équipe et le travail en réseau.

- Mettre le CDI au cœur de l'établissement (volet documentaire).

- Assurer la convergence des actions éducatives et pédagogiques en donnant toute sa dimension à la vie scolaire (volet vie scolaire).
- Développer les expériences interdisciplinaires.
- Développer des espaces de travail collaboratif.
- Développer le retour d'expériences acquises en formation continuée.
- Valoriser les pratiques professionnelles innovantes.
- Accueillir les nouveaux personnels.
- Favoriser les réunions de concertation autour de projets.

B. Optimiser les moyens.

- Permettre à chacun de travailler avec le matériel nécessaire (volet numérique).
- Développer les usages partagés des indicateurs de gestion.
- Poursuivre les opérations de sécurisation du collège et des espaces spécialisés.

Les indicateurs

- Nombre d'actions menées en équipe.
- Nombre d'actions menées en réseau (REP).
- Taux de satisfaction.
- Nombre de publications en retour de formations continuées.

AXE 3 : Garantir un cadre propice à l'accueil, la réussite et l'épanouissement de chacun.

A. Garantir un climat scolaire serein et épanouissant

- Poursuivre la pratique de la communication non violente.
- Renforcer les actions de prévention de la violence.
- Mobiliser plus souvent le Conseil de Vie collégienne favorisant l'apprentissage de la citoyenneté et valorisant les initiatives des élèves.
- Favoriser l'Inclusion des élèves à besoins particuliers dont ceux de la SEGPA et de l'ULIS.
- Faciliter la présence des parents au collège.
- Faire vivre l'Amicale des personnels.

B. Optimiser le fonctionnement des services.

- Appliquer la charte Marianne.
- Améliorer la lisibilité des processus de gestion des élèves.
- Tendre vers "zéro papier".

C. Faciliter l'accès aux partenaires et améliorer le cadre de vie au collège.

- Poursuivre le développement et la vulgarisation de l'ENT (volet TICE).
- Enrichir les contenus du site Internet.
- Valoriser les réussites individuelles et collectives.
- Entretenir et embellir le collège.

Les indicateurs

- Nombre de connections au site
- % participation aux élections des représentants des parents d'élèves
- Taux de fréquentation des rencontres parents –professeurs
- Taux de présence des représentants des parents d'élèves aux différentes instances
- % d'enseignants formés à l'ASH
- Nombre d'élèves handicapés scolarisés
- Nombre d'articles publiés sur le site
- Consommation de photocopies
- Montant des travaux d'aménagement engagés au collège